



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2011

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL/FAX : 05.53.58.79.55  
\*\*\*\*\*

Le 13 Septembre 2011

Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Madame et Messieurs les Adjoints  
Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

### CONVOCAION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.**

#### Ordre du Jour :

Approbation PV séance précédente

#### Délibérations

1. Présentation du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du Service Public du SIAEP d'ISSIGEAC exercice 2010,
2. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) exercice 2010,
3. Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'EYMET :
  - Modification des statuts du Syndicat du Dropt,
  - Adhésion du Syndicat au nouveau Syndicat Mixte Ouvert EPIDROPT à compter du 01 janvier 2012 en lieu et place du syndicat Mixte Fermé EPIDROPT du Bassin du Dropt,
  - Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert EPIDROPT,
4. Encaissement chèques : Association MANEGE, Vente de pierres de taille,
5. Ajustements de crédits : Encaissement recettes supplémentaires, projet d'acquisition logiciel gestion des cimetières AGEDI.

#### Affaires Diverses

Le Maire,

**THOMASSIN Huguette.**

L'an **DEUX MILLE ONZE**, le **DIX-NEUF** du mois de **SEPTEMBRE** à 20 heures 40

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 13 septembre 2011 et sous la présidence de M<sup>me</sup> Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, M. ROUCHON 1<sup>er</sup> adjoint, M. FRICOT 2<sup>eme</sup> adjoint, Mme CHAPOTARD 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme UTEAU, M. GOMEZ, M. SCALABRE

Absents excusés ayant donné pouvoir:

M. LEVIGNE (pouvoir à M. ROUCHON)

M. LUCIEN (pouvoir à M. FRICOT)

M. TROUETTE (pouvoir à Mme THOMASSIN)

Absents: M. THOMAS

### **Ordre du jour**

Approbation PV séance précédente

#### **Délibérations**

- ✓ Présentation du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du Service Public du SIAEP d' ISSIGEAC exercice 2010.
- ✓ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) exercice 2010
- ✓ Syndicat intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'Eymet :
  - Modification des statuts du Syndicat du Dropt
  - Adhésion du Syndicat au nouveau Syndicat Mixte Ouvert EPIDROPT à compter du 01/01/2012 en lieu et place du Syndicat Mixte Fermé EPIDROPT du Bassin du Dropt
  - Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert EPIDROPT.
- ✓ Encaissement chèques : Association MANEGE, Vente de pierres de taille.
- ✓ Ajustements de crédits : encaissement recettes supplémentaires, projet d'acquisition logiciel gestion des cimetières AGEDI.

#### **Affaires diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h40

Madame Christine CHAPOTARD est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 22 juin 2011 est adopté à l'unanimité.

**2011-33    PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SIAEP D'ISSIGEAC EXERCICE 2010**

Mme le Maire fait lecture du rapport annuel et le soumet à l'approbation du Conseil :

Votants: 10, dont 3 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

**2011-32    PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) EXERCICE 2010**

Mme le Maire fait lecture du rapport annuel et le soumet à l'approbation du Conseil :

Votants: 10, dont 3 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

**2011-34-35-36    SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DU DROPT D'EYMET**

Mme le Maire explique au Conseil que le syndicat vient de voter en Conseil Syndical :

- ✓ de nouveaux statuts,
- ✓ son adhésion au nouveau syndicat mixte ouvert EPIDROPT à compter du 01/01/2012,
- ✓ l'adoption des nouveaux statuts du syndicat mixte ouvert EPIDROPT dont la date de création est prévue le 01/01/2012.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit entériner ces décisions dans les trois mois suivants le vote. Mme le Maire explique que ces modifications sont réalisées afin que EPIDROPT intègre l'adhésion des Conseils Généraux de la Dordogne, du Lot et Garonne et de la Gironde en vue notamment de percevoir des subventions complémentaires et de créer de nouvelles retenues d'eau.

Mme le Maire soumet donc à l'approbation du Conseil les nouveaux statuts du SIABDROPT, l'adhésion au nouveau syndicat mixte ouvert EPIDROPT et l'adoption des nouveaux statuts du syndicat mixte ouvert EPIDROPT :

Votants: 10, dont 3 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

**2011-37    ENCAISSEMENT CHEQUES : ASSOCIATION MANEGE ET VENTE DE PIERRES DE TAILLE**

Mme le Maire demande l'autorisation d'encaisser des chèques émanant de l'association MANEGE (suite au concert en l'église de Mandacou) et de la vente de pierres de taille.

Association MANEGE: 22€

Vente de pierres de taille: 150€

Enlèvement gravats et pierres: 500€.

Votants: 10, dont 3 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

**2011-38 AJUSTEMENTS DE CREDITS : ENCAISSEMENT RECETTES SUPPLEMENTAIRES, PROJET D'ACQUISITION LOGICIEL GESTION DES CIMETIERES AGEDI**

Mme le Maire présente et explique la liste des décisions modificatives auxquelles il est nécessaire de procéder en dépenses et recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement

Dépenses de fonctionnement				Montant	Montant d'ordre	
Date		Opé.	Libellé	réel	section à section	intérieur de la section
19/09/2011	611		Contrats prest. serv.	600.00	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	
19/09/2011	61522		Entretien bâtiments	6 380.00	SOMME EN RESERVE	
Total pour le 19/09/2011				6 980.00		
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>				<b>6 980.00</b>		

  

Recettes de fonctionnement				Montant	Montant d'ordre	
Date	Article	Opé.	Libellé	réel	section à section	intérieur de la section
19/09/2011	6419		Rembours./rémunérat° du person	5 430.00	REMBOURSEMENT CNP SALAIRES	
19/09/2011	70311		Concessions dans les cimetièrè	450.00		REBEYROL
19/09/2011	70323		Redevance d'occupation du domaine public	48.00		
19/09/2011	70878		par d'autres redevables	240.00	occupation mairie O6 mois	
19/09/2011	7488		Autres attributions et partici DOTATION CNI	140.00		PAR SYNDICAT
19/09/2011	7788		Produits exceptionnels divers	672.00	O3 CHEQUES A ENCAISSER	
Total pour le 19/09/2011				6 980.00	(MANEGE, DOGUET, MEHEUST)	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>				<b>6 980.00</b>		

  

Dépenses d'investissement				Montant	Montant d'ordre	
Date	Article	Opé.	Libellé	réel	section à section	intérieur de la section
19/09/2011	205	22	Concessions et droits similair	1 200.00	LOGICIEL CIMETIERES AGEDI	
19/09/2011	2184	28	Mobilier	-1 200.00		
Total pour le 19/09/2011						
<b>Total des dépenses d'investissement</b>						

<p>Cette proposition est soumise au vote                  Votants: 10, dont 3 procurations      Pour: 10      Contre: 0      Abstention: 0</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**AFFAIRES DIVERSES**

● **Parking de Falgueyrat**

Mme le Maire donne lecture de la lettre de Groupama concernant le sinistre survenu sur le parking de Falgueyrat à l'automne 2009 imputable à l'entreprise O TOZE de Cancon. Groupama n'a pas pu récupérer les 361 € de franchise auprès de l'entreprise O TOZE qui par ailleurs n'existe plus. Le seul recours possible serait un recours juridique mais vu le montant dû et les frais de justice qui pourraient en découler, le Conseil décide de ne pas poursuivre.

● **Rétrocession de l'ancien tracé de la D25**

Mme le Maire donne lecture de la lettre de Mme MORIZOT du Conseil Général – Direction des Routes et du Patrimoine Paysager (DRPP) concernant le projet de rétrocession de deux délaissés de l'ancien tracé de la RD 25 au lieu-dit « Foussal » et « Vilotte ». Après étude de cette proposition, le Conseil Municipal décide de ne pas accepter ce transfert de domanialité.

- Piégeage des ragondins

Mme le Maire donne lecture de la lettre du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt concernant le piégeage des ragondins.

- Rapport du SMBGD

Mme le Maire donne lecture du rapport du SMBGD sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.